



CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 50 - Juin 2013

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti - Imprimerie De Rudder

BRAVO ET MERCI AU GENERAL CHARLES ROURE, Notre ancien Maire

BRAVO pour ces cent années d'une vie au cours de laquelle Charles Roure a eu (à chaque instant et dans tous les domaines) un comportement toujours exemplaire. Sa vie a été marquée par une sage variété, un harmonieux équilibre et une constante progression dans ses activités.

Celles-ci ont, en effet, été sagement variées - d'abord en exerçant un métier d'enseignant, puis en servant notre Pays comme militaire - en particulier pendant une période difficile de son Histoire, puis en assurant un mandat de Maire de notre commune, qu'il a prolongé par un constant et total dévouement à notre Village, jusqu'au dernier jour de sa longue vie :

- Charles Roure a toujours su assurer le plus harmonieux équilibre entre l'exercice de son métier et la plus efficace conduite de sa jolie famille, partageant avec son épouse Yvonne, une affection sans faille pendant plus de 75 ans, pour le plus grand bien de leurs enfants ;

- Par la volonté de s'instruire et la qualité de l'exercice de tous ses métiers, Charles Roure a connu la plus heureuse progression dans chacun d'eux : le jeune instituteur a acquis une licence de lettres qui lui permit de devenir professeur ; le sous-lieutenant de réserve a terminé sa carrière militaire comme général ; le jeune adolescent qui a passé sa prime jeunesse dans notre village est revenu s'y installer avec son épouse en 1970 et a été élu Maire l'année suivante ; le jeune mainteneur du Félibrige des années 30 a vu reconnaître le nombre, la variété, la qualité de ses écrits et son action en faveur de l'enseignement du Provençal, par une élection comme Majoral du Félibrige en 1985, et son activité culturelle a été fort justement couronnée par une nomination de Commandeur de l'Ordre des Arts et Lettres - le plus haut niveau de cet Ordre - complétant fort heureusement une barrette de hautes décorations qui lui avaient été décernées à titre militaire ou civil - en particulier la Croix d'Officier de la Légion d'honneur.



MERCI donc à Charles Roure pour ces années passées à bien servir (au sens le plus noble et le plus complet du terme) notre Pays, notre Région et notre Village ; il a toujours été un modèle pour tous ceux et celles qui l'ont connu.

MERCI plus particulièrement, par la voix du Bulletin Municipal, pour son action au service de notre commune : il a su, en effet, montrer qu'une gestion lui permettant de « *bien vivre avec son temps et préparer son lendemain* » est tout à fait compatible avec la mise en valeur de son patrimoine naturel, historique et culturel - un enseignement qui s'est toujours imposé aux Municipalités successives ;

MERCI pour l'activité littéraire de Charles Roure qui a valu à notre commune plusieurs ouvrages la concernant directement, en particulier son Histoire ;

MERCI pour son action pour développer dans notre commune l'enseignement du Provençal, bonne façon d'honorer son titre de « *Berceau du Félibrige* » ;

MERCI pour la constante assiduité de son ménage à toutes nos manifestations et pour sa constante disponibilité pour conseiller utilement et sagement les

équipes municipales qui ont succédé à la sienne.

*

Nous le disons à Charles Roure avec plus de force que nous l'aurions fait lors des cérémonies qui devaient célébrer son centième anniversaire, assurés de ne plus risquer aujourd'hui, hélas, de heurter sa modestie. Et nous savons que, du haut de son Ciel, Charles Roure accueille notre message avec son habituelle bienveillance, sachant que notre BRAVO et notre MERCI sont ceux de la totalité de notre Village et partent du plus profond de nos coeurs.

Jean CHAPON
Conseiller Municipal



DE JUIN

	MAIRIE <i>Sur les traces de P. Goujon</i>
1	AMICALE ANCIENS ELEVES <i>Retrouvailles - L'Ecole d'autrefois</i>
	FOYER RURAL <i>Festival «Rock en Stock»</i>
2	AMICALE ANCIENS ELEVES <i>Retrouvailles</i>
4	GRETA <i>Permanence mensuelle</i>
5	AVEC <i>Concert Harmonie et Chant</i>
7	FOYER RURAL <i>Concert des Elèves de Piano</i>
	ASSOCIAT. FRANCO-NEPALAISE <i>Soirée conférence</i>
8	FOYER RURAL <i>Gala de danse</i>
14	FOYER RURAL <i>Fête du Yoga</i>
21	TENNIS <i>Fête du Club</i>
22	COMITE DES FETES <i>Fête votive</i>
	VELO CLUB <i>Course cycliste</i>
23	CAVALIERS DU COMTAT <i>Diner-spectacle</i>
	COMITE DES FETES <i>Fête votive</i>
24	COMITE DES FETES <i>Fête votive</i>
25	LI BON VIVÈNT <i>Apéritif vacances</i>

LA PENSEE DU MOIS

Le verbe aimer est difficile à conjuguer : son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif et son futur est toujours conditionnel...

Jean Cocteau

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acquisition d'une parcelle - Propriétaire d'une parcelle de 50 m², l'Etat saisit la commune pour exercer son droit de priorité pour l'acquisition de ce terrain. Le Conseil approuve l'achat de ce bien au prix de 25 €.

Adhésion de la C. de C. Ventoux-Sud au Syndicat d'électrification Vauclusien : Le Comité Syndical a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Ventoux-Sud (créée le 1^{er} janvier 2013) pour les communes d'Aurel, Monieux, Saint-Christol, Saint-Trinit et Sault. Le Conseil municipal se prononce favorablement sur cette adhésion.

Modification du tableau des effectifs il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour des avancements de grade. Le Conseil a modifié le tableau des effectifs dans le cadre d'avancements de grade correspondants aux besoins de la collectivité et aux postes occupés par les agents concernés. Aucun nouvel emploi n'est créé.

Création d'un poste « contrat unique d'insertion » : le Conseil peut créer un contrat unique d'insertion (contrat d'accompagnement dans l'emploi). Ce contrat aidé est notamment réservé aux collectivités et s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles d'accès à l'emploi. La prescription du contrat d'accompagnement

dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat ou du Conseil général. Le Conseil approuve la création d'un poste de 20 heures hebdomadaires aux services techniques pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois.

Indemnité spéciale de fonction des agents de police municipale : le Conseil attribuait jusqu'alors cette indemnité de façon nominative. Or conformément aux principes qui régissent l'attribution du régime indemnitaire, il lui appartient de décider de l'institution d'une indemnité, d'en fixer les conditions d'attribution et de prendre ensuite un arrêté pour l'attribution individuelle de cette prime. En conséquence, il est décidé de fixer les taux maximum pouvant être attribués en fonction du grade des agents de police municipale.

Indemnité représentative de logement due aux instituteurs : Les instituteurs et directeurs d'école, qui ne bénéficient pas d'un logement de fonction, doivent percevoir une indemnité dite « indemnité représentative de logement », versée par les communes, et compensée par l'Etat au moyen des attributions de la dotation spéciale instituteurs. Conformément aux dispositions légales, son montant est fixé, chaque année, par le Préfet. L'avis du Conseil municipal doit être recueilli sur ce montant même si actuellement, aucun enseignant ne bénéficie de cette indemnité dans notre commune.

Versement d'une prime attachée à la valeur professionnelle : Le Conseil a approuvé une enveloppe budgétaire supplémentaire pour l'attribution au mois de juin, à tous les agents ayant donné satisfaction dans leur emploi, d'une prime dont le montant maximum est fixé à 500 €/personne. Cette prime sera attribuée par référence aux régimes indemnitaires déjà institués, en fonction des filières, grades et catégories. Elle fera l'objet d'un arrêté du Maire qui modulera les coefficients d'attribution individuels dans le respect des principes fixés par le Conseil.

Délibération modificative- Budget Ville le solde d'un lot n'avait pas été inscrit en « Reste à réaliser » ; la modification a été votée.

Projets dans le centre ancien : la Région a demandé que le plan de financement approuvé pour l'obtention d'une aide dans le cadre du Plan d'Aménagement Solidaire soit modifié, afin que le taux de financement puisse passer à 30 % au lieu de 25 %. Au total, la subvention proposée augmentera de 4 000 €. Le Conseil a approuvé le plan de financement modifié.

Remise gracieuse de pénalités de retard : Un administré redevable des taxes d'urbanisme, s'est vu appliquer une majoration de 110 € pour retard de paiement. Cette personne s'est finalement acquittée du montant dû, mais elle sollicite une remise gracieuse des pénalités de retard. Le Conseil décide de lui en faire remise gracieuse, conformément à la proposition du comptable du Trésor Public

QUESTIONS DIVERSES

En ouvrant la séance, M. le Maire demande aux élus d'observer une minute de silence en mémoire du Général Charles ROURE, notre ancien Maire, qui vient de nous quitter. Il rappelle brièvement son engagement total dans la vie municipale et son attachement à la cause provençale.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La Municipalité a fait part à l'Inspecteur d'Académie de son souhait d'attendre la rentrée 2014 pour mettre en place la semaine de 4 jours et demi. A la fois parce que la réflexion collective n'était pas encore aboutie mais aussi parce qu'il semble aujourd'hui pénalisant pour les parents de changer de rythme dès 2013 si les communes voisines - et par voie de conséquence, le Centre de Loisirs - attendent 2014. L'objectif est d'arrêter une organisation avant l'été, afin que le débat ne soit pas relancé pendant l'année scolaire 2013-2014.

Les enfants de Châteauneuf-de-Gadagne participent à de nombreuses activités dans le cadre associatif, et ce sera un enjeu de trouver, en partenariat avec

les associations, d'autres créneaux que ceux du mercredi matin quand ils seront occupés par du temps scolaire. Les passages de relais avec les centres de loisirs du mercredi après-midi vont être des points compliqués sur lesquels il faudra travailler particulièrement.

La commune est très attentive à construire un aménagement du temps de grande qualité et respectueux des besoins des enfants et des contraintes des parents.

REDEPLOIEMENT DE LA GENDARMERIE

Le périmètre d'intervention de la Gendarmerie basée à Saint Saturnin a été modifié : la commune du Thor sera dorénavant rattachée à la Brigade de l'Isle sur la Sorgue, et remplacée par Vedène. Les effectifs seront revus en augmentation.

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration du PLU est une opération particulièrement complexe, puisque ce Plan constitue l'élément déterminant les principaux choix stratégiques de la commune, traduits dans divers

documents tels que le règlement, les plans de zonage, etc... L'objectif est de parvenir à un projet équilibré, respectueux des attentes des uns et des autres et, notamment, des enjeux majeurs supra-communaux (par exemple ceux dictés par le SCOT) qui s'imposent à la municipalité. Les réflexions atteignent leur phase finale, et sont tenues par des délais contraignants, puisque le PLU doit pouvoir être approuvé en tout début 2014.

FRESQUE DU JAS

La fresque murale ornant l'entrée de la Porte du Jas a été peinte il y a plus de quinze ans. Aujourd'hui, les couleurs sont défraîchies et le support est très abîmé. La décision a été prise de la refaire entièrement, en choisissant non plus un à-plat, mais la technique dite de « trompe l'œil ».

Elle mettra en valeur le fait que Châteauneuf de Gadagne est le berceau du Félibrige et une terre de vigneron. Les travaux sont en cours et devraient être terminés début juin.

**Prochaine réunion du Conseil
le lundi 3 juin à 18h30**

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM
bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237
Médecins de garde : 04 90 23 16 16
Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

HOMMAGE A PIERRE GOUJON

Dans le cadre des journées «Retrouvailles», organisées par l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole, un hommage à Pierre Goujon sera rendu par la Municipalité **samedi 1^{er} juin** au matin avec un parcours-visite du village, **Sur les traces de Pierre Goujon**, ouvert à tous. Rendez-vous à **10h** (et non pas 10h30) **sur le parking du groupe scolaire**. A l'issue du parcours, et en revenant au point de départ, un hommage officiel, suivi d'un apéritif offert par la Municipalité, sera rendu au bienfaiteur de notre commune.



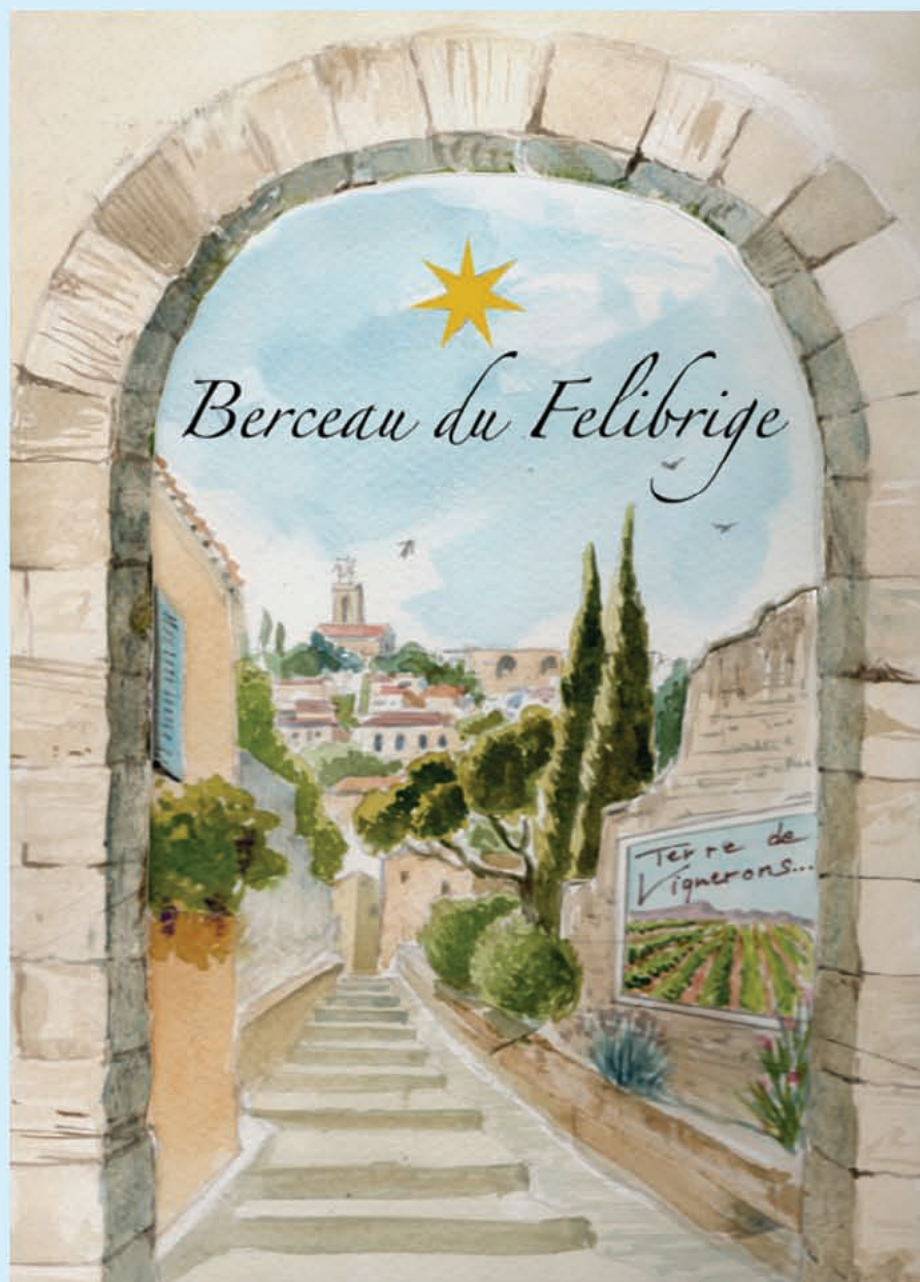
LA FRESQUE DU JAS

La fresque qui orne la Porte du Jas, peinte il y a plus de 15 ans, était passablement défraîchie, et l'enduit mural très dégradé.

Il a donc été décidé de la rénover en choisissant, cette fois-ci, une technique différente, celle du trompe-l'œil, qui donne l'impression d'entrer directement dans le village.

Elle met toujours en exergue deux caractéristiques majeures de notre village, qui s'enorgueillit d'être à la fois le Berceau du Félibrige et une Terre de vigneron.

La fresque, en cours de réalisation, devrait être achevée début juin.



L'ancienne et la nouvelle fresque du Jas

Châteauneuf de Gada

Panegyrique prononcé par Pierre Molland aux obsèques de Charles ROURE

Alors que nous nous apprêtons à célébrer dans la joie, au château de Fontségugne, le 100^e anniversaire de notre ancien Maire, nous nous retrouvons aujourd'hui, dans notre Eglise, bien trop petite pour contenir cette foule d'amis attristés, venus rendre un dernier hommage au Général Roure, au moment où il gagne sa dernière demeure.

Pour honorer celui qui a su acquérir l'estime de tous, et vous apporter, à vous son épouse depuis plus de 76 ans, à vous ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, le témoignage de notre amitié, de notre sympathie et vous assurer de tout notre soutien.

En souhaitant que les nombreuses marques d'affection vous apportent un peu de réconfort et vous aident à surmonter cette grande épreuve.

Charles Roure est né le 5 mai 1913 à Aix-en-Provence d'un père Aixois et d'une mère Castelnovine qui n'a eu la joie de le voir grandir que pendant 2 ans. Dure épreuve pour un si jeune enfant !

Il trouve alors l'affection et le dévouement de sa grand-mère maternelle qui se charge de l'élever.

C'est d'abord dans notre école communale puis à l'école supérieure de l'Isle sur Sorgue qu'il commence sa scolarité. Ensuite l'Ecole Normale d'Avignon le prépare au beau métier d'instituteur.

Au terme de ses brillantes études, il est nommé en 1934 à Gardanne, où il fait ses premiers pas d'enseignant. Tout en exerçant son métier, il poursuit ses études et obtient une licence de

Lettres, grâce à laquelle il est nommé professeur à Marseille en 1938.

Ce métier d'enseignant ne l'avait cependant pas empêché de poursuivre, à l'Ecole d'Infanterie de Saint-Maixent, une formation militaire qui l'a conduit au grade de Sous-lieutenant de réserve. C'est donc tout naturellement, que Charles Roure part à la guerre en 1939, avec le grade de Lieutenant.



L'arrêt des hostilités ne le libère pas pour autant, puisqu'il s'engage dans la Résistance et reprend l'uniforme en 1945, avec un galon supplémentaire, et c'est comme Capitaine qu'il change d'arme pour entrer dans celle du Train, au sein de laquelle il sert la France durant la Guerre d'Algérie.

Puis il part en Allemagne à la tête du Train de la 1^{ère} Division Blindée et, enfin, termine sa carrière à la 9^e Région Militaire comme Sous-chef d'Etat Major. Il est nommé Général le jour de sa retraite, le 5 mai 1970.

Sa carrière militaire fut jalonnée par de nombreux témoignages de son courage, de la haute qualité de ses états de service et par de prestigieuses décorations : *Croix de Guerre*, *Croix de la Valeur Militaire*, *Croix de Combattant Volontaire de la*

Résistance, *Croix de Guerre d'Algérie*, *Officier de la Légion d'Honneur*.

En 1970, l'âge réglementaire le conduit à dire adieu aux armes et prend, avec son épouse Yvonne, l'heureuse décision de s'installer dans notre village, au chemin du Jas, en pensant profiter d'une paisible retraite bien méritée.

Mais un an plus tard, ses amis Castelnovins le sollicitent pour conduire une liste aux élections Municipales. Il est brillamment élu Maire de notre village, en mars 1971, pour une durée de six ans.

Il s'investit dans cette nouvelle mission avec le talent qu'on lui connaît. Jour après jour, avec la confiance de ses adjoints et de ses conseillers municipaux, il assure cette lourde responsabilité et engage des programmes pour embellir notre village et améliorer la vie quotidienne de ses concitoyens.

Parmi les réalisations les plus marquantes de son mandat nous pouvons citer : *l'agrandissement du stade Paul Mille*, *une nouvelle station d'épuration*, *la création de la Font des Félibres*, sur laquelle son nom sera bientôt gravé, *la mise en place de la table d'orientation sur le plateau de Campbeau* et, enfin, *un travail de longue haleine : le classement précis et méthodique des archives communales*, témoignage essentiel de notre mémoire et de nos racines.

En 1977, son mandat d'élu accompli, il se consacre alors à l'histoire et à la culture provençale. Il est le remarquable auteur d'oeuvres littéraires et historiques, tant françaises que provençales, telles que *La Petite histoire de Châteauneuf de Gadagne*, *le Livre sur les Saints et les Saintes de notre Eglise*, *protecteurs de la paroisse*, *une Anthologie de langue provençale...* Oeuvres grâce auxquelles il fut lauréat de divers concours littéraires et qui lui ont valu de glorieuses distinctions :

- *Majoral du Félibrige* depuis 1985, promotion qui l'honore et honore aussi notre village, berceau du Félibrige
- *Officier des Palmes Académiques*
- *Commandeur des Arts et des Lettres*
- *Membre d'honneur de l'Académie de Vaucluse*.

gne, village provençal

Mon Général,
Monsieur le Maire,
Monsieur Roure,
Cher Ami,

Vous avez servi la France,
Vous avez servi votre village,
Et grâce à vos écrits vous resterez
parmi nous.

Merci pour l'exemple que vous nous
avez donné tout au long de votre vie.

Chère Madame Roure, sachez que
chacun partage aujourd'hui votre
peine et celle de votre famille. Je
pense exprimer l'opinion de tous les
habitants de notre village en disant
que nous ne l'oublierons pas, et
que nous continuerons d'évoquer sa
mémoire en toute occasion, comme
on le fait pour les personnes que l'on
aimait.

Pierre Molland
Maire



Général (C, R) Charles ROURE

Ancien Maire de Châteauneuf
de Gadagne,
Officier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre 1939-1945,
Croix de la valeur Militaire,
Combattant Volontaire
de la Résistance,
Officier des Palmes Académiques,
Commandeur des Arts
et des Lettres,
Chevalier du Mérite Sportif,
Membre d'honneur de l'Académie
de Vaucluse,
Majoral du Félibrige



Jean Chapon remettant à Charles Roure la
cravate de Commandeur des Arts et Lettres

Laus funèbre proununcia is Óussèqui dóu Majourau Carle Roure

*Au noum dóu Felibrige tout entié
vène pourgi lou suprème salut
au Majourau Carle Roure.*

*Un Majourau que disparèis privo
grandamen lou Felibrige, mai
quouro un majourau a jouga
dins soun endré lou role eminent
d'un Carle Roure, lou Felibrige
pòu que senti un vuege tras
que douloureux. Tre 1934 quand
intrè « en » Felibrige, vesèn
Carle Roure afeciouna e servèt
afouga de la Causo felibrenco.
Uno afecioun, un afougamen,
uno fidelita eisemplàri que jamai
calaran.*

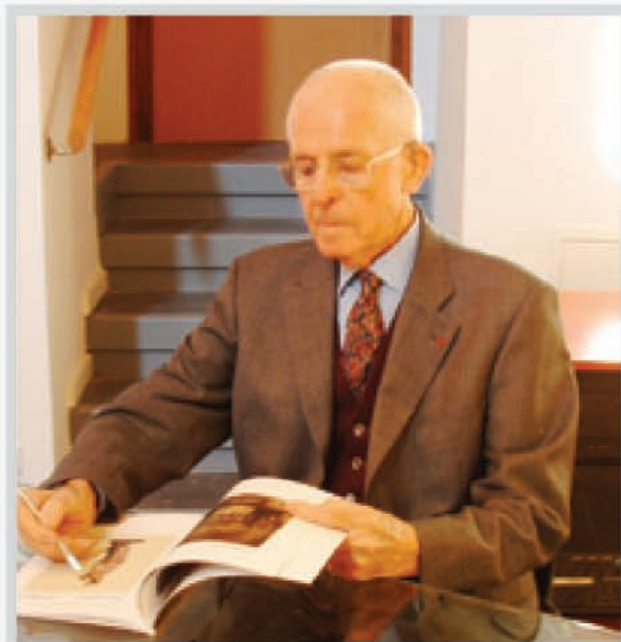
*Quand sara elegi majourau,
en 1985, à la Santo-Estello de
Sant-Junian en Limousin, Reinié
Jouveau escriéu dins l'Armana : «Lou
Counsistòri a fa un majourau en la
persouno dóu generau Roure que,
desenant, representara lou Venessin
au Counsistòri. L'eleicioun d'un felibre
de la raço e de la qualita dóu generau
Roure poudié qu'estre aplaudi pèr
lou Counsistòri e li felibre ».*

*Res ié disputara soun autourita,
sèmpe faguè autourita dins lou sabé,
dins la counelssènço, dins l'erudicioun.*

*Nascu à-z-Ais, me disié voulountié
« Il Roure soun sestian » e apoundlé
« rue de la Fontaine ». Es dins aquelo
soudenço que dins lis annado 70 me
mandavo regulieramen d'article pèr
un journalet que ié disien « Pèiro à
Pèiro » e que signavo Carle Font Sant
Guilhen.*

*Dins un d'aquéli article avié escri :
« Lou souveni es liga à l'espèr pèr
aquéli que sa Fe counsoulairello ajudo,
e que prègon li Sant. Pèr tóuti, ramento
la flambour estraordinàri d'aquel
amour, quasimen divin, qu'environno
l'Èstre, davans sa vengudo, dins sa
vido, e pièi, longtèms encaro, en
remembranço, fin qu'à sa founso
eternita ».*

*L'obro es coumplido, es requisto, la
saludan em'uno granda amiracioun.
Saludan lou travai achini d'un
mistralen de la costo pleno que dins
l'oumbro dóu Mèstre emal di Primadlé
tout de long de sa vido enaurè lou
miracle de Font-Segugno.*



*Saludan l'escrivan, lou pouèto,
l'istourian, l'enseignant peréu que
fuguè lou Majourau Carle Roure.*

*Si counfraire dóu Counsistòri felibren
en aguènt encaro en memòri lis adieu
esmouvèt que ié faguè lou Majourau
Roure à la fin de la sesiho counsistou
rialo di Santo en 2011, regretaran
sèmpe soun franc caratère ; tóuti
sabien que poudien se fisa à-n-éu,
segur qu'èron de soun coumplèt
devouamen au Felibrige. D'ome coume
Carle Roure se fan pas dins qu'un jour.
E pamens, voulèn crèire que d'ome dóu
bon prendran sa seguido, que saupran
coume éu apara soun endré, la causo
santo dóu Felibrige emé l'inteligènci,
la courtesié, lou gentun e la dignita
que n'èron sa marco.*

*Lou Majourau Carle Roure a semena, a
fa grèia de bono grano, jamai ié saren
proun recouneissènt.*

*Lou Capoulié dóu Felibrige saludo
respetousamen sa vido granado e
meritouso, espemis à dono Carle
Roure e à sa famiho, au noum de
tóuti li felibre d'uno mar à l'autro
mar, si sentimen de coumpassioun e
d'afecioun li mai freirenau.*

*A Diéu sias, egrègi Majourau.
Que Santo-Estello vous repause.*

Jaque MOUTTET
Capoulié dóu Felibrige



LI BON VIVÈNT

Mardis 11 et 25 juin : Jeux de société à 15 h, salle Anfos Tavan

Dimanche 2 juin : Repas champêtre à Velleron à 12h30, animation « *Henry Music* » (Adhérents : 25€, non adhérents : 30€)

Samedi 22 juin : Sortie dans la Drôme à Romans (50€)

Mardi 25 juin : A 17h30, salle Anfos Tavan, *Apéritif vacances*, ouvert à tous les adhérents.

Certaines activités feront une pause durant les mois de juillet et août, d'autres continueront. Prenez contact avec le responsable de chaque groupe.

N'oubliez pas de vous inscrire pour la sortie *Niolon, Martigues*, le samedi 14 septembre (50€).



Vue sur le Musée Guggenheim

Malgré un temps maussade, notre séjour sur la côte cantabrique nous a permis d'alterner les excursions au bord de l'océan et dans les massifs montagneux, les visites d'édifices médiévaux et du Musée Guggenheim.

Pour nous contacter : Eliane Rolland 06 30 63 63 54 - Hervé Hugues 06 71 52 71 96
Courriel asslbv@laposte.net

QUARTIER LIBRE

L'Atelier Théâtre animé par Gérard Zacharyus vous invite à la *présentation de son travail d'atelier* à travers des mises en espace d'extraits de pièces d'auteurs classiques et contemporains, autour du thème : « *Paroles d'enfants, Paroles d'adultes* »

Avec: Lyam Arias, René Bayon, Cyril Benoit, Lisa Benoit et Luc Benoit, Agnès Bohanne, Claire Capron et Anaïs Rieu.

Vendredi 7 Juin à 20h30, salle des Pénitents. Entrée Libre. Spectacle tout public. Durée 45 minutes

Nous vous convions à échanger après le spectacle autour d'un verre de l'amitié

La Compagnie Théâtrale Quartier Libre sera de nouveau présente au Festival Off d'Avignon du 8 au 20 Juillet à 18h30 à la Cave Terres d'Avignon de Morières, avec « *Woyzeck* » de Georg Büchner. Plus amples renseignements dans le prochain bulletin.

TENNIS CLUB

Tournoi EAU...pen !!!

Pour la 1ère fois depuis sa reprise, il y a plus de 10 ans, le Tournoi Open du TCC était placé sous le signe de la pluie, ce qui n'a pas empêché un nombre d'inscrit(e)s record avec, bien sûr, la «liste d'attente».

Cela nous a valu des matches interrompus, des matches reportés, des matches chez nos voisins (qu'ils en soient remerciés), des journées à plusieurs matches (merci aux compétiteurs) et un report des finales du samedi au dimanche. Pourtant l'ambiance est restée «bon enfant», sympathique, amicale, fair-play.

Sur le plan tennistique, les points étaient toujours âprement disputés, et au fur et à mesure que l'on approchait de la finale, la puissance était au rendez-vous, ce qui nous a valu des empoignades sportives d'un très grand niveau. Nous en voulons pour preuve quelques balles éclatées. Nous savons que pour l'an prochain les balles devront être et seront beaucoup plus résistantes.

Palmarès 2013:

Hommes:

Vainqueur: Eddy Peltier du TC Montoux.

Finaliste: Rémy Costanzo de l'US pontétienne.

Dames:

Vainqueur: Laura Pouey du TC Sorgues.

Finaliste: Lili-Morgan Pastore du TC Saint Bruno.

Finales 4ème série:

Hommes:

Vainqueur: Stéphane Didier du TC Campbeau.

Dames:

Vainqueur: Bérangère Ledoux du TC Campbeau



Les vainqueurs du Tournoi Open

ASSOCIATION A.V.E.C.

Mercredi 5 juin à 18h30, au Jardin de la Treille, Concert gratuit donné par l'Harmonie de l'école de musique de l'Isle sur Sorgue. Cet ensemble composé de 55 musiciens, a obtenu le 3e prix au concours d'harmonie de Palavas les Flots sous la direction de M. Forget et L. Dutrieux.

En deuxième partie, ce sera le tour des élèves de l'Atelier Vocal et Expression du Chant dirigé par Michel Rodriguez.

En cas de mauvais temps le concert sera donné à l'Arbousière.

ASSOCIATION FRANCO-NEPALAISE

Everest, Cho Oyu, Mac Kinley, Aconcagua, ces sommets mythiques ont été gravis par un grand nom de l'alpinisme, passionné d'escalade glaciaire et de traversées nordiques : Jean-Marc Nowak. Il est le 11^e français à avoir réussi le défi des « *Seven Summit* », magnifique aventure sportive et humaine demandant un engagement physique et mental exceptionnel. Ses expéditions ont aussi des objectifs scientifiques (recherche médicale et environnementale).



Mais Jean-Marc n'est pas qu'un alpiniste, c'est un homme de valeurs, qui a su tisser des liens étroits avec les populations locales au travers d'actions humanitaires. Il est un ami de longue date de Colette Grèves, fondatrice de l'A.C.F.N. et ce sera pour nous une très grande joie de l'accueillir, le **mercredi 12 juin**, à l'Arbousière.

De 18h30 à 20h30 : buffet, à 21h : projection et conférence « *Everest 2011* » par J-M Nowak.

Pour le buffet, inscription obligatoire avant le samedi 8 juin, au 04 90 85 63 03 ou nepal.avignon.rigaon@sfr.fr

Prix conférence : 7 €, buffet + conférence : 20 €.

CAVALIERS DU COMTAT



Notre spectacle de fin d'année arrive bientôt. Il se déroulera au club le **dimanche 23 juin** de 17h à 22h. Un dîner-spectacle aura lieu : pour tous ceux qui voudraient y participer, le montant sera de 12,5 € par adulte et 7,5 € pour les enfants de 5 ans à 13 ans.

A l'occasion des vacances d'été, de nombreuses activités sont proposées :

- **Les matinées poneys plein air** (de 9h à 12h) visent tous les enfants entre 5 et 13 ans ayant un niveau débutant jusqu'à galop 2. Elles consistent soit à la découverte de l'équitation, soit au perfectionnement équestre.

- **Les soirées équitechnic** (de 17h30 à 19h) visent tous les publics de plus de 13 ans ayant minimum galop 2. Le but de ces soirées est le perfectionnement technique, autant au niveau du dressage, du saut d'obstacle que du travail en extérieur (balade en rivière).

Pour tout renseignement : notre site internet www.cavaliersducomtat.fr, notre mail cavaliersducomtat84@hotmail.fr ou le 06.60.08.43.76.

CINEMA

la Strada

Mercredi 12 juin à 20h30 aux Pénitents :
«**La fleur de l'âge**» avec Pierre Arditi, Jean-Pierre Marielle, Julie Ferrier.

Gaspard Dassonville a 63 ans. Son style de vie en a la moitié : producteur de télévision réputé, il accumule les compagnes trentenaires et s'obstine à ignorer tout signe de vieillissement. Mais le grand âge lui tombe dessus avec fracas : Gaspard est contraint d'accueillir chez lui son père Hubert, devenu dépendant. Vieillard indomptable, Hubert vient perturber l'arrangement de son fils avec une jeunesse illusoire. Le duo se transforme en trio avec l'arrivée de Zana, aide-soignante aux références douteuses et à l'imagination débridée. Fascinés chacun à sa manière par cette femme peu conventionnelle, père et fils s'affrontent et se redécouvrent.

Amicale des anciens élèves de l'école Pierre Goujon

Souvenirs pour les anciens, découverte pour les plus jeunes...



Vous êtes tous invités à venir voir l'exposition **L'école d'autrefois**, installée dans la salle d'arts plastiques de l'école élémentaire Pierre Goujon. Elle sera ouverte au public le **1^{er} et le 2 juin**, puis les **mercredis 5, 12, 19, le samedi 8**, de 15 à 18 heures... et le **vendredi 28**, jour de la fête de l'école.

FOYER RURAL LAIQUE

Festival «Rock en Stock»

Samedi 1^{er} juin. Pour ce Festival des jeunes rockeurs, Eddy Lemaire et ses ateliers Musiques Actuelles du FRL vous proposent au menu 12 groupes !

17h, les cadets de Little Big Band et de Pile ou Face. Ensuite les Hot Peanuts, de la pop rock avec Mobile et Full set, un groupe Pop acoustique Quinte Flush, puis les Drynkes en groupe invité.

20h45, compos Rock avec les Bad Rulers, puis Décadence, des reprises avec les Flamby's et les vétérans de The Joc et de Last Chance.

23h59, Fin à à l'heure de Cendrillon comme d'hab'! Restauration sur place.

Tarifs Entrée : 6 € adultes, 4 € moins de 18 ans et étudiants, gratuit moins de 12 ans

Concert des Elèves de Piano

Elèves du pôle musique du FRL. Entrée libre.

Vendredi 7 juin - 18h30 - Salle Jean Garcin.

Gala de Danse

Avec les élèves du FRL et de Couleur Danse

Samedi 8 juin – 20h30 – Salle Benoît XII, rue des Teinturiers à Avignon

Randonnée pédestre

La randonnée programmée pour le dimanche 2 juin est annulée en raison des nombreuses festivités prévues le week end du 1-2 juin (Rock en Stock / Retrouvailles P. Goujon)

Stage de Musique Assistée par Ordinateur

Un stage est organisé le **samedi 15 juin** de 10h30 à 11h45 à la Bibliothèque Raoul Milhaud.

Contenu : *initiation aux techniques de mixage et masterisation pour gravure CD Réalisation et finalisation des enregistrements pour obtenir des maquettes sons.*

Prises de sons, édition des pistes, montage...

Tarifs : 6 € - Pour en savoir plus : www.frlgadagne.fr ou 04.90.22.12.63

Fête du Yoga

Vendredi 14 juin - 18h30

Isabelle Roux vous propose une séance de pratique du Yoga, suivie d'une relaxation/sophrologie en plein air, puis nous partagerons un apéritif afin de clôturer cette année de yoga. Avec la participation de Marie Pierre Rieu, professeur de Sophrologie.

Parc du Château de la chapelle. Entrée libre. Vous pouvez contacter Isabelle 06 14 29 19 56 pour plus d'infos, ou le FRL 04 90 22 12 63

Danse traditionnelle

Gratuit et ouvert à tous les adhérents
vendredi 14 juin, 19h-0h Chez Nadine et Bernard Ranchin - Caderousse
vendredi 28 juin, 19h-21h (tous niveaux). Salle des Expos, La Chapelle Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42

Apéritif du Foyer Rural

Mardi 2 Juillet, le FRL vous convie à l'Apéritif de fin d'année à partir de 18h30 à la Chapelle.

Inscriptions rentrée 2013

Pensez à vous réinscrire avant le 2 juillet pour les élèves de Musique et d'Anglais.

Les inscriptions sont ouvertes pour tous à compter du 3 juillet.

VELO CLUB

Comme chaque année, le mois de mai a commencé pour le vélo club par le rallye du muguet au hameau de Thouzon. Ce rallye a réuni, malgré une météo exécrable, plus de cent cinquante participants dont une cinquantaine de coureurs du club.

L'école de cyclisme a participé aux quatre épreuves du trophée de Provence. A l'issue de ces épreuves, le club termine à la troisième place du podium provençal. En individuel, le club rafle quatre titres avec Sylvestre Alexis en pré licenciés, Guillot Julie en poussins, Viniel Mathis en pupilles et Patellaro Dorian en benjamins. Du côté du trophée de Vaucluse, après deux épreuves sur six, certains petits coureurs ont déjà marqué leur territoire et annoncé la couleur en trustant les premières places de ces épreuves.

Chez les grands, ou plutôt chez les grandes, Galanti Mélissandre est championne de Provence du contre la montre en juniors dames. Lors des championnats de Vaucluse Ufolep, Nougaret Gilles et Mélina Laurent terminent respectivement deuxième et troisième de leur catégorie.

Une petite ombre au tableau avec l'accident dont a été victime Fabregoule Geoffrey lors de la deuxième étape du tour du Cantal cadets. En effet, alors qu'il était très bien placé pour le sprint final, il n'a pu éviter une chute et il est tombé. Après un détour par les urgences de l'hôpital de Saint Flour, il s'en tire avec une fracture à la main et des points au front. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Rendez-vous maintenant pour la course de la fête de Châteauneuf de Gadagne, le **samedi 22 juin** à 16 heures. Cette épreuve sera la première étape du trophée des Portes de Provence 2013.

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

L'Escolo Felibrenco de Font-Segugno es en dòu après la desbartido dóu majourau en Carle Roure. Avèn perdu un ensaignaire di grand qu'a mantengu dins nostro ciéuta la tant agradivo lengo procho di causo de la naturo.

Un hommage était prévu pour fêter les 100 ans de notre *majourau*. A cette occasion l'escolo aurait présenté à nouveau, des extraits de l'œuvre de Mistral « *Mireio* », dans une mise en scène qui avait donné tant de plaisir à M. Roure.

Comme chaque année, nous vous proposons de participer à la dictée en Provençal, salle A. Tavan, le samedi 6 Juillet à 16h (inscription à partir de 15h).

Pendant la correction, vers 17h, présentation et initiation au Patchwork. Pour tout public, gratuit.

FETE VOTIVE

Samedi 22 Juin

9 h 30 Jeux pour les enfants du village âgés de 6 à 14 ans (place de la Pâtière)

15 h Concours de Boules à la Mêlée 100 € de prix + F.P. doté par le Comité des Fêtes et organisé par *Li Bon Vivènt*

16 h Course Cycliste organisée par *Vélo Club Le Thor/Gadagne* - 42^{ème} Grand Prix de la St Jean – course ouverte aux 2^e et 3^e catégories et aux Juniors – Epreuve comptant pour le trophée *Les Portes de Provence*.

19 h Apéritif concert (Place de la Pâtière)

21 h 30 Bal avec l'orchestre **Guy ICARD**

Dimanche 23 Juin

8 h Safari gratuit de Pêche organisé par *Les Amis de la Sorgue* ; à partir de 10 h un safari *spécial enfants* sera organisé pour tous les enfants du village (limite d'âge 12 ans) sous la responsabilité de leurs parents.

12 h 30 Aïoli sous les ombrages de Campbeau (inscriptions en Mairie) animé par la Peña **FET'APOSTA**

16 h Concours local de Boules

19 h 15 Apéritif concert (place de la Pâtière)

21 h 30 Bal avec l'Orchestre **Marco IMPERATORI**

Lundi 24 Juin

15 h Concours de Boules à la Mêlée 100 € de prix + F.P. doté par le Comité des fêtes et organisé par *Li Bon Vivènt*

de **19 h à 21 h** et après le feu d'artifice, **soirée dansante** avec le **DJ «LACHIO»**
En 1^{ère} partie *démo de danse latine*

21 h Rassemblement place de la Pâtière – distribution de lampions aux enfants

Défilé du groupe musical **LE FRAISIER**, suivi du **Feu d'artifice** tiré par **Jacques MARGAN Organisation**

ATTRACTIONS FORAINES

Le Comité des Fêtes dégage toute sa responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents.

Les jets de pétards sont interdits

Réservation AÏOLI

Dimanche 23 Juin

Les inscriptions se prennent en **Mairie** (date limite d'inscription **18 juin inclus**) moyennant la somme de **17 €** pour les adultes et **7 €** pour les enfants de 5 à 12 ans - *Choix du menu pour les enfants (aïoli ou viande froide) à préciser impérativement à l'inscription.*

Moun amour dou terroir

Encuei, pèr pas trop prendre de bedeno, fau proun souvènt de biciéucletto, pèr li camin de nòsti plano, monte i'a pas forço circulacioun, e monte pode bada tranquilamen li meraviho de la naturo, en me proumenant sus li pichòto routo de campagno proun tranquile.

Parte de la plaço de l'ancien marcat di vendèmio, passe davans lou lavadou e prene lou camin di Matouso (mato de sause de touto meno, tant utile à proun de causo), traverse lou camin dóu Moulin Rouge, louge lou nouvèl estadi e prene lou camin di Counfino. De-long di lèio d'auciprès qu'environnoun aquest grand terren, ai mau de cor amor que soun en trin d'aganta la jaunisso, que precedo sa mort, e regarde dóu coustat dóu camin de La Galèro, que coundui vers l'anciano papetarié dóu Moulin Nòu, monte se pòu vèire de pan de muraio anciano que poudrien èstre classa coumo mounument istouri! A l'ouro d'aro, s'atrobo aqui l'aubergo de Blanco-Flour.

En countunien de pedala, leisse à man drecho lou camin di Sèt Espaciers, que pòu nous counduire vers un poulid caire, ounte uno passarello es esta ameinajado pèr li peissoun que voudrien remounta mai liun qu'aquest endré! Revène sus moun camin que m'adus vers «lou pont de bos» (mai qu'à l'ouro d'aro es en betun).

Sus quàuqui cènt metro, seguisse un camin quàsi paradisèn, coumpletamen cubert pèr d'aubre grandaras que ié fan uno vouto naturalo, meravihouso pèr iéu! A drecho, dous oustau emé de poulid nedadou e, à man gauchò, de pradarié verdejanto, environnant un bel oustalas, que me leisso pensa à uno demoro di fado.

Me vaqui aro, sus lou camin dóu Trentin, pièi aquéu dóu Mejan (ounte s'atrobo lou mas dóu Miejour), lou camin dóu pichot Trentin, pièi la traverso de La Tapi. S'atrobo aqui uno grandò lèio de platano, encaro en bono santa encuei.

Seguisse pièi li camin di Mourgueto, de la Garancino, di Taiado, de la Sauseto, de la Joucasso di Taiado e di Coudelièro.

De cop que i'a, seguisse uno grandò partido de moun viage precedènt, mai en anant devers lou levant, pèr lou camin de Vihoun, dóu riau de Mounclar, la routo de Sant-Savournin e vau vers lou castèu de Tousoun, pièi lou camin di Ragachoun, aquéu dóu Verdet, e fenisse pèr arriba à l'intrado dóu Tore, traverse la Sorgo, monte se pòu vèire de poulidi bàrri e monte an reviscoula un magnifique moulin d'antan.

M'entoumo alor vers Castèunòu pèr la grand routo, fin qu'i barriero dóu camin de ferre e, aqui, prene lou camin Baia (ansin denouma bord que fugué baia à la coumuno, pèr li coustrutour d'aqueste camin de ferre, afin de se passa de soun entretin).

Encuei m'arrestarai aqui dins moun conte, en garden l'espèr, de vous avé interessa.

Pèire Courbet, de Castèunòu

Mon amour du terroir

Aujourd'hui, pour ne pas prendre trop de bedaine, je fais très souvent du vélo, par les chemins de nos plaines, sur lesquels il y a peu de circulation, et je peux ainsi admirer tranquillement les merveilles de la nature, en me promenant sur ces petites routes de campagne assez tranquilles.

Partant de la place de l'ancien marché aux raisins, je passe devant le lavoir et je prends le chemin des Matouses (touffe de saules de toutes sortes, si utiles à bien des choses), je traverse le chemin du Moulin-Rouge, je longe le nouveau stade et je prends le chemin des Confines. Le long des haies de cyprès qui environnent ce grand terrain, j'ai mal au cœur parce que ces arbres sont en train d'avoir la jaunisse, qui précède leur mort, et je regarde du côté du chemin de la Galère, qui conduit vers l'ancienne papeterie du Moulin Neuf, où l'on peut voir des pans de murailles anciennes qui pourraient être classées comme monument historique! A l'heure actuelle, s'y trouve la maison d'hôtes de Blanche-Fleur.

Continuant de pédaler, je laisse à droite le chemin des Sept Espaciers, conduisant vers un joli lieu où l'on a aménagé un passage pour les poissons qui veulent remonter au-delà de cet endroit! Puis, je reviens sur mon chemin qui me conduit vers «le pont de bois» (aujourd'hui en réalité en béton).

Sur une centaine de mètres, je suis un chemin quasi paradisiaque, complètement couvert par de grands arbres qui lui font une voûte naturelle, merveilleuse pour moi! A droite, deux maisons avec de belles piscines et, à gauche, des prairies verdoyantes, environnant une grande et belle maison qui me fait penser à une chaumière de fées.

Me voilà maintenant sur le chemin du Trentin, puis celui du Méjan (où se trouve le mas du Midi), le chemin du Petit Trentin, puis la traverse de La Tapi. Là se trouve une grande haie de platanes encore en bonne santé aujourd'hui.

Je suis maintenant les chemins des Mourguettes, de la Garancine, des Taillades, de la Sauseto, de la Joucasso des Taillades, et des Coudelières.

D'autre fois, je suis une grande partie de ce parcours, mais en allant vers l'est, par les chemins de Vihoun, du ruisseau de Montclar, la route de Saint-Saturnin et je vais vers le château de Thouzon, puis le chemin des Ragachons, celui du Verdet, et j'arrive à l'entrée du Thor, je traverse la Sorgue, où l'on peut voir de beaux remparts et où on a restauré un magnifique moulin ancien.

Je reviens alors vers Châteauneuf par la grande route jusqu'aux barrières de la voie ferrée et je prends là le chemin Donné (ainsi dénommé parce qu'il fut cédé à la commune par les constructeurs de la voie ferrée, pour éviter d'avoir à l'entretenir).

Aujourd'hui je m'arrêterai là dans mon récit, en espérant vous avoir intéressés.